



Mardi 13 septembre 2022

## **Alerte vigilance Orange « orages » et vigilance Jaune « pluie-inondation » à partir de 6h00 ce mercredi 14 septembre 2022**

Météo France a placé, ce mercredi 14 septembre dès 6h00, le département des Bouches-du-Rhône en :

- **vigilance ORANGE pour le phénomène « orages »**
- **vigilance JAUNE pour le phénomène « pluie-inondation ».**

**Cette situation orageuse nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe une possibilité de phénomènes violents.**

En fin de nuit de mardi à mercredi, une forte aggravation orageuse se met en place sur **l'ouest des Bouches du Rhône.**

Ces orages peuvent être localement violents avec une forte activité électrique, de fortes rafales de vent autour de 100 km/h, de la grêle et de fortes intensités pluvieuses allant jusqu'à donner 100 mm en très peu de temps.

La situation météorologique s'améliorera en fin de journée de mercredi.

Les conséquences possibles de la vigilance ORANGE « orages » sont :

- De violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants sur l'habitat léger et les installations provisoires,
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement,
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.



**Devant les risques associés à ces alertes, le préfet des Bouches-du-Rhône rappelle les consignes de comportement :**

- Restez informés et à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels,
- Éloignez-vous des arbres et des cours d'eau,
- Abritez-vous dans un bâtiment en dur,
- Évitez de vous déplacer,
- Protégez les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés,
- Évitez d'utiliser votre téléphone et des appareils électriques,
- Notez les numéros utiles : la mairie, le 112 ou le 18 (pompiers), le 15 (Samu) et le 17 (police / gendarmerie).

**Le préfet des Bouches-du-Rhône appelle à la prudence et demande une attention particulière aux automobilistes et si vous pratiquez des activités sensibles à ces risques météorologiques ou à proximité d'un rivage ou d'un cours d'eau.**

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)

**Service Régional de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)

